

Direction Générale

Votre interlocutrice : Emmanuelle Nunes Da Graça
04 77 44 21 96
enunesdagraca@ville-mably.fr

Le 20 juin 2024

Elus du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à une réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** le :

**MARDI 2 JUILLET 2024
à 18 h 30
Salle du Conseil Municipal
5 rue du Parc - MABLY**

Ordre du jour :

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme au début de chaque séance un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

A noter que, depuis le 1^{er} juillet 2022, les règles de publicité des actes administratifs des collectivités territoriales ont été modifiées. Dorénavant, les délibérations seront signées conjointement par M. Le Maire et le Secrétaire de Séance avant leur transmission au contrôle de légalité.

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE (28 mai 2024) (Rapporteur : Eric PEYRON)

Le procès-verbal est également concerné par cette réforme. Il sera approuvé au début de la séance suivante du Conseil, par les membres présents au Conseil, avec prise en compte des remarques des élus formulées en amont ou le jour de son approbation.

Il sera signé par le Maire et le Secrétaire de Séance uniquement après avoir été approuvé et sera publié en ligne dans la semaine qui suit son approbation.

PATRIMOINE - SECURITE – VOIRIE

1. HALTE FLUVIALE DU MERLIN – OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL – APPROBATION CONVENTION AVEC VOIES NAVIGABLES DE FRANCE (Rapporteur : Jacky GENESTE)
2. HALTE FLUVIALE DU MERLIN – UTILISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL – APPROBATION CONVENTION AVEC VOIES NAVIGABLES DE FRANCE (Rapporteur : Jacky GENESTE)
3. PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE) DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DE LA VILLE DE MABLY - APPROBATION (Rapporteur : Jacky GENESTE)

URBANISME - FONCIER - ENVIRONNEMENT

4. AVIS SUR LE PROJET D'AUGMENTATION DES CAPACITES DE RECEPTION ET DE STOCKAGE DE DECHETS, NOTAMMENT DANGEREUX, DE LA SOCIETE SECAF CHAMFRAY, CLASSEE ICPE, SUR LE SITE DE LA SOCIETE A VOUGY (42720) (Rapporteur : Jacky GENESTE)
5. INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (DIA) ET SUR L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION (Rapporteur : Serge PRALAS)
6. APPROBATION DU RAPPORT LOCAL DE SUIVI DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS DE 2011 A 2022 (Rapporteur : Serge PRALAS)
7. AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE ROANNAIS AGGLOMERATION – PLH 2 POUR LA PERIODE 2025 – 2030 (Rapporteur : Serge PRALAS)

ADMINISTRATION GENERALE – RESSOURCES HUMAINES

8. RAPPORT DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LA CONVOCATION A LA SEANCE DU 28 MAI 2024 EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (Rapporteur : Serge PRALAS)
9. RESILIATION ANTICIPEE BAIL EMPHYTEOTIQUE MATEL (Rapporteur : Eric PEYRON)
10. DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UNE BANDE DE TERRAIN DE 114 m² SITUEE AU DROIT DE LA PARCELLE AM 208 AU 24 RUE ALEXANDRE DUMAS EN VUE D'UNE VENTE A M. et Mme AINAOUI (Rapporteur : Eric PEYRON)

ALEXANDRE DUMAS EN VUE D'UNE VENTE A M. et Mme AINAOUI (Rapporteur : Eric PEYRON)

11. PERSONNEL MUNICIPAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (Rapporteur : Daouda DIALLO)

JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

12. ORGANISATION CHANTIERS EDUCATIFS DE JEUNES – ANNEE 2024 – APPROBATION CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION SESAME ET LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE (Rapporteur : Itidal FADHLOUN BARBOURA)

13. RESTAURATION SCOLAIRE (Rapporteur : Ambre MIQUEL)

- TARIFICATION DE LA PAUSE MERIDIENNE AVEC REPAS POUR LA RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2024
- FIXATION DU PRIX DE REVIENT DES REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE DE L'ANNEE 2023
- MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

14. VERSEMENT SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES (Rapporteur : Karim BEN TAÏEB)

LETTRES, INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Eric PEYRON,
Maire de MABLY.